

Salomon 2024. Atelier « Lieux de justice »
Maison de quartier des Pâquis, 27 avril 2024

Lieux et associations visités: l'Espace quartier des Pâquis, le Café Teflon de Carrefour rue, le Café Cornavin, la Maison de quartier des Pâquis, les Visiteurs de prison, le Poste de police des Pâquis, l'Université Ouvrière de Genève, la Librairie de l'Olivier.

Compte rendu du cercle de conversation conclusif de cette journée de rencontres et d'échange

Le texte qui suit est un compte rendu des propos échangés dans le cercle de conversation conduit par Alain Simonin. Après une journée « d'enquête » dans les quartiers des Pâquis et des Grottes, à Genève, la quinzaine de participants et participantes a échangé ses impressions après une série de rencontres différentes du point de vue d'une quête de justice au niveau du quotidien. Il s'agissait de recueillir le témoignage de personnes ayant vécu une expérience de l'injustice et de la justice, en écho au récit du Jugement de Salomon, où deux femmes prostituées font dans ce domaine une expérience inédite.^[1] La « conversation » a consisté à initier un dialogue entre deux « conversants », échangeant au centre d'un cercle de chaises, non pas des opinions ou le récit neutre des propos entendus lors de cette journée, mais de faire part d'un ressenti personnel. Au fur et à mesure de la conversation, les « écoutants », à l'extérieur du cercle, se sont joints aux « conversants » pour entrer en résonance avec les paroles prononcées au centre du cercle. Un « scribe », resté à l'extérieur, a pris note des échanges pour restituer, à la suite de cette conversation, ce qu'il avait entendu.

Le résultat est donc l'écho d'expériences subjectives, enrichies par l'interaction. Mettant par écrit ces riches échanges, pour en conserver le souvenir, nous y apportons quelques modifications. D'abord, en restituant les interventions, non pas dans l'ordre chronologique, mais en retraçant des lignes de forces de la discussion, en préservant l'anonymat des personnes participantes, enfin en ajoutant quelques impressions entendues auprès de participants qui, ayant accompagné notre parcours, n'ont pas pu assister à la dernière étape.

Les organisateurs : Léa Assir, Thomas Blanchot,
Blaise Extermann (scribe), Alain Simonin (animateur)

La question de la justice n'apparaît de prime abord, dans nos échanges. Ce sont d'abord des rencontres concrètes, émouvantes, dont rendent compte les participants tour à tour. Du reste, après nos explications introductives, les unes et les autres personnes rencontrées ont reformulé la question : « La justice ? Je ne sais pas ce que c'est. C'est trop abstrait. Moi, je vis des situations, des rencontres ». « L'injustice ? Oui, je vois des jeunes dans le tram qui ont l'air d'en souffrir » puis elle passe et nous raconte l'histoire réussie de son intégration à Genève, avec un regard chaleureux qui semble nous interroger en retour : « Qu'est-ce que vous cherchez, au juste ? »

Nos récits relatent, bien sûr, les propos entendus chez les personnes rencontrées, les sourires voire les rires (« si on ne peut plus rire, on est foutu ! »), le regard qui s'illumine, parfois, chez des personnes reconnaissantes de l'écoute et de l'intérêt que nous leur accordons – le sentiment renforcé de leur dignité (une forme de justice). Nos récits disent aussi l'émotion d'une « première fois » : la première rencontre en personne avec un ancien détenu et la charge

d'humanité qu'y en ressort (« ça m'a enlevé mes préjugés »). Chacune et chacun de ceux que nous avons écoutés a été nommé par son prénom : des personnes à part entière, bien davantage que des cas, des situations ou des qualificatifs stigmatisants – homme et femme de la rue, immigrés, ancien toxicomane ..., alors même que nous n'avons recueilli que des bribes de leur histoire. Comme celle de cet homme bien établi qui, abandonné par sa femme, sombre dans la dépression et perd tous ses repères matériels et sociaux pour se retrouver sans travail et sans abri.

Nous avons découvert également des professionnels qui exercent une forme de justice par leur soutien indéfectible à l'égard des personnes vulnérables. Un animateur qui sait adresser un mot juste qui fait mouche, dans nos échanges (« Sachez que vous avez des droits ») et qui illumine de la sorte le regard de son interlocutrice ; deux travailleurs sociaux, anciens étudiants HETS, qui rendent possibles nos rencontres avec des personnes sans domicile fixe (« ils font un travail remarquable »); le policier qui nous fait part de ses dilemmes lorsqu'il lui faut arrêter et sanctionner « un sans-papier », parce que la loi le veut – violence institutionnelle. Pourtant, cet homme a choisi la police comme second métier, par empathie, par désir de rencontrer des gens. Et il persiste. Il y a d'autre part ce libraire qui initie un mouvement de « justice citoyenne » dans son quartier, car la police se fait déborder par un groupe de malfaiteurs qui exercent leur mainmise en ces lieux et la peur s'installe. Ou encore, un travailleur social passé lui-même par la migration qui nous rappelle l'étrangeté de nos pratiques (ces nettoyeuses qui aspergent des trottoirs propres avec de l'eau potable), mais nous révèle d'autre part la communauté inattendue de nos coutumes que nous pensions des plus locales (masques du Burkina Faso, masques d'Appenzell) et la solidarité rendue ainsi possible : « le travail social, c'est dans le fond le prolongement de l'anthropologie ».

Le professionnel, nous l'avons retrouvé sous un jour négatif, aussi : une demi-douzaine de policiers qui s'adonnent à une fouille de corps en pleine rue, fouille sans retenue, humiliation des attouchements. C'est l'expert qui bombarde le prévenu de questions méfiantes, cherchant à le prendre à défaut, alors qu'est en jeu un allègement de peine de plusieurs années. Les experts, ils ont leur réputation, bonne ou mauvaise, qui circule parmi les prisonniers. Et l'on peut mal tomber... Et pourquoi tel requérant obtient-il l'asile et l'autre pas ? demande l'un de nous qui les avait accompagnés et qui connaissait leurs dossiers à tous deux. Sentiment d'arbitraire.

L'injustice cachée, c'est enfin le regard des autres, le nôtre, dans la société, ce tribunal populaire qui prononce des jugements *a priori*, et donne des peines « à perpétuité », pour ainsi dire, tant il est difficile de s'en détacher, lorsque l'image de détenu vous colle à la peau – ou à celle de votre fils, y compris devant ses anciens amis (« mais je suis humain... » s'indignait-il). Par comparaison, il apparaît sain à l'un d'entre nous qu'intervienne une justice institutionnalisée, capable – au moins potentiellement – d'exercer le droit et de prononcer des peines rationnellement, proportionnellement. La solidarité entre gens du milieu permet-elle de se protéger des regards stigmatisants ? Plusieurs de nos témoignages font état au contraire d'une solitude, parfois subie, mais parfois choisie, pour se protéger, quitte à n'avoir plus aucune relation avec les autres. « Je me suis blindé ! ».

Que conclure, au terme de nos échanges ? Beaucoup de nos entretiens nous ont laissé un sentiment d'impuissance. Justice, injustice, et puis ... ? Pourtant, un enjeu essentiel est apparu dans le récit de nos expériences : quand l'occasion d'une vraie rencontre nous est donnée ou lorsque nous la provoquons, elle nous permet de retrouver une part d'humanité et de dignité et de la partager avec les plus démunis et avec ceux qui sont leur soutien au quotidien. Et cette bonne « part de justice » nous l'avons découverte comme accessible, simple, prometteuse. N'était-ce pas la grande réussite de cette journée de rencontre !